

Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce par l'agent national du district du Faouet (Morbihan) de la bonne vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Domaines nationaux de l'annonce par l'agent national du district du Faouet (Morbihan) de la bonne vente des biens d'émigrés, lors de la séance du 21 fructidor an II (7 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 335;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15630_t1_0335_0000_7

Fichier pdf généré le 14/01/2020

12

L'agent national du district de Besançon [département du Doubs] annonce que le comité de Surveillance de cette commune a découvert environ 328 marcs d'argenterie sous différentes armoiries, et un marc deux onces d'effets en or fin, qui étoit caché dans la maison d'un ci-devant chanoine.

Mention et insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux (49).

13

La société populaire de Bouchemaine près Angers informe la Convention, en date du 10 fructidor, de plusieurs traits de courage et d'héroïsme de plusieurs citoyens de cette commune; ils réclament des secours pour eux et leurs parents, et la mention honorable des 142 L qu'ils ont remises à la société d'Angers, pour concourir à l'équipement de cavaliers; ils demandent aussi que le chef-lieu du canton leur soit conservé.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités d'Instruction publique et de Division (50).

La société populaire de Bouchemaine, district d'Angers, département de Maine-et-Loire, transmet à la Convention nationale les traits suivants de courage et d'héroïsme de ses concitoyens lors du siège d'Angers par les brigands de la Vendée.

Vingt-cinq hommes, métayers, bateliers, journaliers s'y rendirent deux jours avant, tambour battant, le commandant et le maire de la commune à leur tête; montés des premiers sur les remparts d'Angers, le premier qui scella de son sang son amour pour sa patrie, fut le jeune *Symphorien Ledroit*; frappé d'un biscaien à la tête, ses dernières paroles furent: *Vive la République!*

Faucillon, atteint d'un éclat de pierre, ne témoigna, en mourant, comme le premier, que le désir de voir les brigands périr sur les remparts.

Au premier coup de canon, trente-cinq hommes partent sur-le-champ, viennent trouver leurs camarades, et s'élancent avec eux sur les remparts.

Le nommé Pierre Garnier, âgé de soixante ans, atteint d'un éclat de pierre, est transporté mourant à l'hôpital: ce vieux domestique ne regrettoit que d'être obligé de quitter son poste.

L'hôpital étant trop plein: trop faible pour être transporté à Saumur, il s'est fait traiter à ses dépens; il lui en a coûté plus de 140 L.

Voici un autre trait digne d'un vrai républicain. Le nommé Guillot, garçon menuisier, se marioit dans le moment que l'on tiroit le premier coup de canon contre Angers, il n'attend pas la fin de la cérémonie; il abandonne sa

jeune mariée, jette son bouquet, quitte la noce, et vole chercher son fusil en criant: *Plus de noces, mes amis; nos frères d'Angers sont attaqués, courons les défendre.* Son généreux exemple transforme sur le champ tous les convives, tous les spectateurs en braves soldats; ils arrivent tous à Angers sans se donner le temps de rien prendre, et s'élancent sur les remparts. La société populaire de Bouchemaine réclame des secours pour les parens de ces héros de la liberté, et la mention de 440 L qu'elle a remises à la société d'Angers pour concourir à l'équipement de cavaliers jacobins. Elle demande le chef-lieu du canton dans leur commune (51).

14

L'agent national du district du Faouet, département du Morbihan, annonce à la Convention que 5 lots de biens d'émigrés, estimés 6 030 L, ont été vendus le 15 thermidor 22 150 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Domaines nationaux (52).

15

Le comité de Surveillance du Mont-Ségur, département du Bec-d'Ambès, félicite la Convention nationale sur ses travaux, applaudit aux opérations du représentant du peuple Lakanal qui, dans ces contrées, a ranimé l'esprit public, détruit l'égoïsme et anéanti tous les procès. Il forme des vœux pour conserver encore ce représentant qui, dans ce moment, s'occupe à rendre navigable le petit fleuve du Drot.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de Salut public (53).

16

La société populaire de Nice instruit la Convention nationale, en date du 13 thermidor, d'un trait de courage du citoyen Amable Espavier, qui a sauvé la vie à un de ses concitoyens.

Mention honorable du trait de courage, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (54).

La société populaire de Nice, département des Alpes-Maritimes, donne connoissance à la Convention nationale que le citoyen Amable Epervier, officier de santé de troisième classe, est instruit qu'un de ses frères d'armes, le citoyen Lafarge, soldat de la cent dix-huitième demi-brigade, étoit tombé dans un puits: il se

(51) *Bull.*, 21 fruct., *J. Fr.*, n° 714; *M. U.*, XLIII, 359-360; *Feuille de la Républ.*, n° 430.

(52) *P.-V.*, XLV, 135.

(53) *P.-V.*, XLV, 135.

(54) *P.-V.*, XLV, 135.

(49) *P.-V.*, XLV, 134. *Bull.*, 21 fruct. (suppl.).

(50) *P.-V.*, XLV, 134-135.